

# MARCHÉVILLE INFOS

marcheville28.fr

N° 74  
Mai – Juin 2024



LE MOT  
DU MAIRE

**S'opposer  
pour  
s'opposer**

C'est une première pour le vote du budget depuis le début de mandat avec 5 voix pour et 5 voix contre. Le budget 2024 n'a été adopté que parce que la voix du maire est prépondérante. Un vote quasi surréaliste puisqu'il n'y a pas eu de débat sur le budget présenté.

Et pourtant en 2020 la majorité municipale a trouvé des caisses vidées par le coût de 285 000 € du chantier de la rue du cimetière. Sans augmenter les impôts locaux, des marges de manœuvre ont été dégagées pour investir. Cette année l'aménagement de la mare va se poursuivre, l'école va faire l'objet de gros travaux de rénovation thermique et des lampadaires LED installés pour l'éclairage public. Près de 100 000 € d'investissements refusés par l'opposition municipale. Et pourquoi ? À la suite de l'État qui retire un poste d'enseignant à l'école, l'opposition propose de supprimer du personnel communal, même si l'école ne comptera que quelques élèves en moins. Seconde raison invoquée : l'absence de réunion de la commission travaux avec un manque d'informations sur la démolition partielle du mur de la mare et le déplacement des rosiers devant le monument aux morts ! Et en matière de travaux pratiques sur l'assiduité aux réunions tellement réclamées, l'opposition brille par ses absences avec 2 conseillers municipaux présents sur 5 en séance de conseil. Une brillante démonstration de « s'opposer pour s'opposer » !

Le Maire  
**Patrick LAGE**

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE LE CARREFOUR DU BREUIL VA ÊTRE RÉAMÉNAGÉ

**Le carrefour du Breuil va être mieux sécurisé avec des marquages au sol, une nouvelle signalétique et un passage piéton. Les panneaux Stop vont être avancés pour une meilleure visibilité.**

Le constat est fait, partagé sur la dangerosité du carrefour du Breuil mais rien ne bougeait depuis longtemps. Le maire de Marchéville a saisi les conseillers départementaux du secteur sur le sujet puisqu'il s'agit d'une route départementale. Hervé Buisson, conseiller départemental, avait constaté lui-même l'absence de visibilité notamment à la sortie de la route de Courville. Il a demandé aux services du département d'étudier des solutions pour améliorer la situation. Une réunion de travail s'est déroulée en mairie de Marchéville pour parler de ces propositions. Les « Stop » déjà présents vont être avancés pour une

meilleure visibilité. Sur la départementale venant de Magny, des marquages au sol vont mieux signaler le carrefour, une nouvelle signalétique sera installée et un passage piéton sera créé pour permettre notamment aux enfants de rejoindre l'arrêt de bus.

Ces travaux vont être effectués très prochainement par les services du conseil départemental. Ils doivent conduire à la fois à une meilleure visibilité de ce carrefour et inciter les véhicules à ralentir. Un bel exemple de coopération entre la commune et le département.



## 8 MAI LE MONUMENT AUX MORTS NETTOYÉ

Inauguré en 1924, le monument aux morts de la commune fête son centenaire. Il vient d'être nettoyé. En prélude au 80<sup>ème</sup> anniversaire de la libération, une nouvelle plaque a été installée sur le monument. Elle rend hommage aux troupes américaines qui ont libéré Marchéville le 19 août 1944. La cérémonie de 80<sup>ème</sup> anniversaire est prévue le 8 mai à 11 h 30. Elle célébrera aussi cette libération du village avec un peu d'avance sur le calendrier. Le centenaire du monument sera commémoré à l'occasion du 11 novembre. Au préalable, les noms des Marchévillois morts pour la France seront repeints.



## ÉLECTIONS EUROPÉENNES LE 9 JUIN

Les élections européennes se dérouleront le 9 juin. Elles ne comportent qu'un tour. Le bureau de vote de la mairie sera ouvert de 8 à 18 heures. Prévoir la carte électorale et la carte d'identité.

## LA MAIRIE RECHERCHE DES ASSESSEURS

Pour la tenue du bureau de vote des élections européennes du dimanche 9 juin, la mairie recherche des assesseurs. Merci de se manifester auprès de la mairie pour s'inscrire.

## NE PAS NOURRIR LES CHATS ERRANTS

Alors qu'une pétition a été transmise à la mairie sur « la stérilisation des chats errants de la commune », il est rappelé que nourrir les chats errants n'est pas une bonne idée. C'est ce que souligne la SPA et les amoureux des animaux, « *nourrir un chat errant n'est pas l'intérêt de la cause animale, car cela encourage potentiellement la reproduction et potentiellement l'euthanasie (que pratiquent certaines fourrières) des futures portées de chat qui s'installeraient dans votre secteur* ».

Ce nourrissage des chats errants non stérilisés est **interdit** par le règlement sanitaire départemental édicté par la Préfecture d'Eure-et-Loir, car il provoque des nuisances (salubrité, déchets et odeurs) et favorise leur installation. Les propriétaires de chats doivent pucer leur animal et le faire stériliser.

*Cette lettre est éditée par la mairie de Marchéville, 2 place de l'Église. 28120 Marchéville. Tél. 02 37 24 52 36. commune-de-marcheville@orange.fr marcheville28.fr*

*Directeur de la publication : Patrick Lage. Comité éditorial - Rédaction : Patrick Lage - Thierry Hémon, Marie-Line Amé. Imprimé par nos soins.*



*Un des dômes plastiques de l'école qui va être remplacé.*

## BUDGET 2024 ANTICIPER POUR NE PAS SUBIR

**Le conseil municipal vient d'adopter le budget primitif 2024. Un budget rejeté avec ses investissements par l'opposition municipale qui voudrait plus de réunions et moins de personnel communal. Près de 100 000 euros d'investissements sont prévus et il n'y aura pas d'augmentation du taux communal des impôts fonciers.**

Le budget primitif 2024 est d'un montant de 696 517,77 €. 574 752,74 € en fonctionnement et 121 765,03 € en investissement. 2024 sera marquée par un fort effort en investissements pour anticiper plutôt que subir. Les fortes chaleurs de la rentrée 2023 ont montré la nécessité d'investir dans le bâtiment du groupe scolaire puisque c'est une passoire thermique. Cette rénovation énergétique et thermique se poursuit avec le changement des velux et des dômes plastiques qui ne sont plus étanches et favorisent la montée en chaleur. Les fenêtres de l'école seront aussi changées et équipées de volets roulants. Les baies vitrées du hall seront recouvertes d'un film pour limiter la chaleur. Un investissement estimé à 58 000 €. Autre investissement prévu en 2024 : le passage aux LED des lampadaires les plus anciens (35 000 €).

L'aménagement de la mare va être terminé par l'engazonnement et la plantation de quelques végétaux (10 000 €).

Les dépenses prévisionnelles de fonctionnement sont en hausse et passent globalement à 489 952 €. Le poste principal d'augmentation correspond aux charges à caractère général (énergie, carburant, produits d'entretien, contrats de maintenance) prévues à 161 034,72 €. Dans ces lignes, pour son centenaire, nous retrouverons le nettoyage du monument aux morts, le lettrage sera aussi refait. Une expérimentation végétale sera aussi réalisée pour limiter les mauvaises herbes dans le cimetière. Les charges de personnel restent stables aux mêmes montants que le budget primitif précédent (184 400 €).

### INFLATION 2023

2023 a été une nouvelle année d'inflation marquée par une hausse de prix de 4,9 %, + 12 % pour l'alimentaire. Elle tournerait aux environs de 3 % en 2024.

Dans ce contexte, les charges à caractère général augmentent nettement et se montent à 116 553 € contre 103 658 € en 2022 (+ 12 %). Une évolution qui reste préoccupante même si la hausse généralisée des prix marque le pas. Mais il reste l'augmentation du prix de l'énergie qui se poursuit (+ 10 % au 1<sup>er</sup> février) et la disparition du bouclier tarifaire. La commune subit des hausses indépendantes de sa volonté avec de faibles marges de manœuvre en changeant, par exemple, de prestataires comme dans le domaine des assurances. En 2023, les charges de personnel diminuent et passent de 165 592 € à 159 957 € (- 5635 €). En 2023, le total des dépenses de la commune s'élève à 359 139 € en fonctionnement. La partie recettes a tourné aux environs de 379 683 € avec une augmentation des bases du foncier à 7,1 %.

En termes d'investissements, 54 507 € étaient prévus. 2023 a été marqué par le passage en éclairage LED de l'école et de la mairie, le remplacement des fenêtres de la partie nord de la mairie, la création d'une issue de secours de la mairie, le changement de la porte de l'ancienne chaufferie et le début des travaux de la mare qui ont dû être différés compte tenu des aléas de la météo. Au total des travaux pour un montant de 34 825 €.